

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1905)
Heft: 52

Artikel: Une ligue pour la beauté
Autor: Burnat-Provins, Marguerite
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-624337>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment la campagne entreprise dans les journaux en faveur du Turnschænzli de Soleure et sont pleins de confiance dans les autorités de la Ville qui sauront certainement faire respecter ce beau et vénérable bastion. »

Le Comité central avait organisé la pétition parmi les sections par l'envoi de la circulaire suivante :

Circulaire adressée aux membres de la Société suisse des Peintres, Sculpteurs et Architectes suisses.

Chers collègues,

Vous aurez sans doute entendu quelque peu du bruit qui se fait autour des paisibles remparts de Soleure.

Il s'agirait, paraît-il, d'en aliéner une partie au profit d'un grand bâtiment qu'on mettrait sur l'emplacement de la partie du vieux bastion situé sur la rive droite de la rivière et qu'on appelle « Turnschænzli ».

Or, ce morceau de rempart est non seulement vieux, très vénérable et pittoresque, mais vraiment beau; de là le cri d'alarme et la campagne menée avec beaucoup d'à propos et d'entrain par de très bons esprits dans de très bons journaux.

Votre Comité central s'est alors demandé s'il n'y avait pas lieu pour les membres d'une Société d'artistes de prendre part au combat ou tout au moins de faire acte de présence devant le front par une vigoureuse pétition enlevée d'enthousiasme et en quelques jours.

Il importe donc que chaque président de section en recevant le papier ci-joint le fasse circuler de son mieux et le retourne bien vite couvert de signatures au Comité central.

Inutile aussi de dire que cette pétition n'aura d'effet que si elle est déposée dans le plus bref délai.

Neuchâtel, 17 mars 1905.

LE COMITÉ CENTRAL.

La pétition est revenue au Comité central signée de la plus grande partie des membres de notre Société. Elle a été envoyée le 8 avril 1905 aux autorités soleuroises par le vice-président, accompagnée de la lettre suivante :

Monsieur le Président et Messieurs les membres du Conseil d'État du canton de Soleure.

Messieurs,

La Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes suisses, consciente des difficultés au milieu desquelles se trouve bien souvent la Direction des Travaux publics des États et des villes, vis-à-vis de certains monuments historiques, conserve néanmoins l'espoir que les efforts combinés et la bonne volonté de tous aboutiront à maintenir en son état actuel la partie si intéressante des remparts du vieux Soleure, appelée Turnschænzli, dont il a été tant parlé en ces

derniers temps, et vous prient, Monsieur le Président et Messieurs, de bien vouloir agréer, avec l'expression de leur respect, l'assurance de leur considération distinguée.

Au nom de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes suisses,

Le Vice-Président : Paul BOUVIER.

Le Secrétaire : William RÖTHLISBERGER.

Une ligue pour la beauté.

A la suite d'un article vigoureux de la *Gazette de Lausanne*, intitulé « Les Cancers » et qui lui a valu de très nombreux témoignages de sympathie et d'approbation, son auteur, M^{me} Burnat-Provins, a annoncé dans un second article son intention de fonder sous le nom de « Ligue pour la beauté » une association de défense des caractères et de la beauté de notre pays. En présence du grand nombre d'adhésions qu'elle a reçues immédiatement, M^{me} Burnat-Provins a envoyé à tous ceux qu'elle peut supposer sympathiques à son entreprise la circulaire suivante :

LIGUE POUR LA BEAUTÉ

La Tour-de-Peilz, 15 avril 1905.

M

Devant le nombre croissant des adhésions à la Ligue pour la beauté, je crois devoir, dès aujourd'hui, vous adresser cet aperçu préliminaire de la base sur laquelle je compte l'établir.

La Ligue se composera d'un Comité central et de Sections organisées dans toutes les localités où la chose sera possible.

Les membres disséminés seront rattachés à la section la plus proche.

Le but de notre association étant de protéger la Suisse tout entière, il sera procédé graduellement et méthodiquement à son extension.

Seront invités à en faire partie :

A la suite de M. le Président de la Confédération, Messieurs les membres du Conseil des États et du Conseil national.

Les autorités fédérales, cantonales et communales.

Toutes les sociétés déjà constituées qui s'occupent d'art, d'histoire, d'archéologie, de tourisme, de sport, etc., leurs membres s'inscrivant personnellement.

Messieurs les rédacteurs des Journaux.

Toutes les Sociétés d'étudiants.

Messieurs les Pasteurs, Curés, Régents, Mesdames les Régentes de tous les villages, à titre de membres correspondants.

Les jeunes gens et jeunes filles des écoles, au-dessus de 15 ans, afin qu'ils apprennent, dès leurs premières années, à aimer et à respecter la beauté de leur pays.

Et d'une manière générale, tous les citoyens suisses disposés à contribuer à notre œuvre à la fois artistique et patriotique.

Chaque membre inscrit s'engage :

1^o A recruter le plus d'adhérents possible dans le rayon où peut s'étendre son activité.

2^o A veiller autour de lui à la protection de tout ce qui, par sa beauté naturelle, son pittoresque, sa valeur archéologique, etc., mérite d'être respecté et conservé.

Dès qu'il aura connaissance de la moindre velléité de dégradation ou de destruction, il en avisera immédiatement le Président de la section la plus proche, et signalera lui-même ou fera signaler la chose dans les journaux.

Ensuite de cette information, les dispositions nécessaires seront prises pour parer à des faits regrettables.

Ceci n'est qu'un avant-projet.

La Ligue étudiera les Statuts des Sociétés similaires établies à l'étranger, afin de s'approprier les articles qui lui conviendront le mieux.

Chacun est invité à m'adresser les propositions qui lui paraîtront utiles à la cause. Elles seront examinées avant la rédaction des Statuts définitifs, auxquels nous garderons la plus grande simplicité.

La cotisation à fixer restera aussi minime que possible.

Les personnes qui sont complètement d'accord avec moi sont priées de vouloir bien signer le bulletin ci-joint.

En remerciant les membres présents et à venir, de tout ce qu'ils voudront bien faire pour m'aider, je les prie de croire à mon entière sympathie.

Marguerite BURNAT-PROVINS.

A cette circulaire est joint un bulletin ainsi conçu :

Bulletin d'adhésion.

Je soussigné, déclare ratifier l'avant-projet du 15 avril 1905.

(Signature)

(Adresse très exacte)

LETTRE DE ZURICH

Nous recevons de M. S. Righini, président de la section de Zurich, la communication suivante, que nous nous faisons un plaisir d'insérer :

Je me permets, au nom de mes collègues, de vous rendre attentif à une protestation élevée par ligue « Heimatschutz » (président : J. Schultze, Naumburg.) Elle est dirigée contre des travaux de prise de force, projetés près de Laufenburg, et qui entraîneront la destruction des « rapides » qui existent dans cet endroit et qui sont un des plus beaux motifs de paysage qu'on puisse voir. Je joins à cette lettre le texte de la protestation. Il me semble indiqué que notre Société s'associe à cette protestation et s'oppose par une requête adressée aux autorités compétentes à un projet qui a ému la ligue « Heimatschutz » de façon si compréhensible. La question a déjà été traitée dans notre section ; la protestation publiée depuis lors me fournit maintenant l'occasion de prier la direction de notre Société, comme représentante du monde artistique suisse, d'appuyer vigoureusement un mouvement qui le mérite si bien. C'est certainement une des tâches supérieures de notre Société que de contribuer à la protection d'un des plus beaux sites de notre pays ; elle est en accord avec les réclamations contenues dans l'article de M. Trachsel, auxquelles nous nous sommes tous déclarés prêts à nous conformer dans la mesure du possible.

Agréez, Monsieur et cher collègue, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Zurich, 8 mars 1905.

Pour la Section de Zurich :

Le Président : S. RIGHINI.

Voici le texte de la protestation parue dans un journal allemand :

« **Heimatschutz.** » — La protestation qui suit est dirigée contre la destruction des « rapides » de Laufenburg. D'après les journaux, l'adoption du projet des travaux de prise de force, qui détruiront complètement un des plus beaux paysages d'Allemagne, et, on peut le dire, du monde, est imminente. La requête adressée par notre ligue aux gouvernements intéressés, qui demandait qu'avant d'accorder la concession on consultât les premières autorités techniques d'Allemagne et de Suisse ou qu'on mit au concours parmi les ingénieurs de tous les pays le moyen d'utiliser la force hydraulique en conservant la beauté du paysage, et l'offre faite par notre ligue de rassembler les ressources nécessaires, sont restées sans réponse.

Les soussignés s'adressent donc maintenant, dans leur protestation contre le projet actuel, à l'opinion publique de toute l'Allemagne et de toute la Suisse convaincus qu'ils sont qu'un moyen peut et, en tout cas avec les moyens proposés par la ligue, doit être cherché pour conserver ce joyau au peuple allemand.

Signé : *Pour la ligue « Heimatschutz » :*

Le Président : Prof. J. SCHULTZE-NAUMBURG, à Saaleck (Thuringe).

Pour le groupe « Schutz des Landschaftsbildes » :

C. Johannes FUCHS, professeur d'économie politique, Fribourg en Brisgau.